

DÉPARTEMENT DE LA MARNE
COMMUNE DE CONDÉ SUR MARNE
CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 26 janvier 2022

Le 26 janvier 2022, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle Lemoine, sous la présidence de M. SINNER Romain, Maire.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice : MM SINNER Romain, BOURLON Yoann, BARRE Gilles, SINNER Rémy, COLLARD Sandrine, BOHREN Violette, BEAUGEOIS Anthony, VAUFREY James, WOLTER Denis, BLANLUET Isabelle, HELLA Gérard, GOBIN Jennifer.

A l'exception de BOUREL Brigitte, BONNET Gilles et LESEURE Angélique, excusés.

M. BEAUGEOIS Anthony a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 8 décembre 2021, lu par Gérard HELLA, est adopté à l'unanimité.

Demande de subventions dans le cadre du projet de salle socio-culturelle

Le Maire présente une nouvelle possibilité d'obtention de subvention auprès de l'agence de l'eau liée à la gestion des eaux pluviales sur la parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de charger le Maire de demander à tout organisme financeur l'attribution de subvention au taux le plus élevé possible.

Etude de devis

Le Maire présente les devis suivants :

- Devis de l'entreprise DANNEQUIN pour travaux de gestion des eaux pluviales Chemin du Moulin : montant 3520,00 € H.T., soit 4224,00 €T.T.C.
- Devis de fourniture et plantation de végétaux : dans le cadre de l'aménagement de l'espace vert rue des Lombards des devis ont été reçus des entreprises Artopia et Malotet. Les végétaux et prestations étant difficiles à analyser et à comparer la commission cadre de vie se réunira pour affiner son projet et redéfinir précisément les besoins.
- Devis de l'entreprise LESUR Vincent pour la réparation d'une rive de couverture sur les garages de la commune : montant 415,00 € H.T., soit 498,00 € T.T.C.

Demande de subvention pour l'organisation d'une classe découverte

Après 2 ans sans classe de neige et autres sorties, la directrice du groupe scolaire Confluence nous fait part de son projet d'organiser une classe découverte en fin d'année scolaire.

A ce titre, elle demande à la commune l'obtention d'une subvention pour lui permettre de boucler son budget et ainsi pouvoir organiser cette sortie.

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité à l'attribution d'une subvention de même montant que celle octroyée les dernières années pour la classe de neige, soit 1750,00 €.

Renforcement et effacement de réseau

A la demande d'ENEDIS, le Syndicat intercommunal d'Energies de la Marne doit entreprendre des travaux de renforcement de réseau sur le poste "Cimetière" afin que les abonnés soient alimentés correctement en électricité.

Ces travaux de renforcement, estimés à 187 000,00 € H.T. seront financés en totalité par le SIEM, y compris les travaux de voiries.

Cette opération est une opportunité pour la commune de procéder à l'effacement des réseaux de la rue du Brabant, de la rue du 8 mai et du chemin de la Carrière.

Cependant, le coût d'effacement du réseau de télécommunication et celui de l'éclairage public, d'un montant estimé de 125 000,00 € resteraient à la charge de la commune.

Après examen du projet et après en avoir délibéré :

- Vu la nécessité du renforcement
- Vu la sécurité apportée par l'enfouissement des réseaux
- Vu l'apport esthétique d'une telle réalisation

le Conseil Municipal considérant à l'unanimité que ces travaux sont nécessaires :

- Approuve la solution technique proposée et est favorable à la réalisation du projet de renforcement du réseau électrique et d'effacement du réseau de télécommunication sous maîtrise d'ouvrage du SIEM pour une réalisation en 2023
- Donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communication électronique
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables en lien avec la réalisation de cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H35.

Pour copie conforme,

A CONDÉ SUR MARNE, le 3 février 2022

Le Maire,



Romain SINNER.

